

COMMENTARY

NEONATAL CIRCUMCISIONS

Questions have recently been raised regarding the continued acceptability of neonatal circumcision. A death in one province and a policy decision against such in another have resulted in the Council reviewing this issue. Based on information currently available, Council feels that physicians should continue to be guided by prevailing medical standards, best illustrated by the Canadian Pediatric Society, which concludes:

The overall evidence of the benefits and harms of circumcision is so evenly balanced it does not support recommending circumcision as a routine procedure for newborns. When parents are making a decision about circumcision, they should be advised of the present state of medical knowledge about its benefits and harms. The decision may ultimately be based on personal, religious, or cultural factors.

11/02

COMMENTAIRE

CIRCONCISION D'UN NOUVEAU-NÉ

Des questions ont été soulevées dernièrement pour savoir s'il est toujours acceptable de circoncire un nouveau-né. Un décès dans une province et une décision de principe contre cette intervention dans une autre ont amené le Conseil à examiner la question. D'après les renseignements actuellement disponibles, le Conseil estime que les médecins doivent continuer à suivre les normes médicales courantes énoncées par la Société canadienne de pédiatrie qui conclut :

Dans l'ensemble, les bienfaits et inconvénients de la circoncision s'équilibrent si bien qu'il n'est pas justifié de conseiller la circoncision comme une intervention de routine pour les nouveau-nés. Quand des parents prennent une décision concernant la circoncision, ils devraient être informés des connaissances médicales actuelles au sujet de ses bienfaits et inconvénients. En fin de compte, la décision peut être fondée sur des *facteurs personnels, religieux ou culturels.*

11/02